de décider de donner leur démission au cours d'une réunion qu'ils ont tenue à la Bourse du Travail.

Nous avons été reçu ce matin par M. Montélimard, secrétaire du comité de vigilance des conseillers prud'hommes, qui nous a donné les renseignements suivants sur cette grève :

— Il y a en ce moment, nous a-t-il dit, quarante-six conseillers prud'hommes ouvriers qui ont cru devoir démissionner en bloc pour protester contre les lenteurs apportées par la Haute Assemblée à l'adoption de la réforme prud'homale. Mais le nombre ne peut qu'augmenter et il est plus que probable que la province suivra le mouvement. D'ailleurs, en la circonstance, un grand nombre de conseillers patrons sont avec nous.

Les démissions ont été adressées individuellement au président du conseil des prud'hommes de la Seine, qui les fera parvenir à son tour au préfet de la Seine demain au plus tard.

C'est contraints et forcés que les conseillers ouvriers se sont vus dans la nécessité d'avoir recours à ce moyen extrême. Nous n'avon spas trouvé d'autre procédé pour arriver à forcer le Sénat à voter une loi que les intéressés attendent impatiemment depuis une dizaine d'années qu'elle se trouve en suspens devant de Parlement ».

Les démissionnaires veulent que les appels des sentences prud'homales soient jugés non plus par des tribunaux de commerce, mais par les tribunaux civils.

Faits Divers
REGIONAUX

Le Ministre de l'Instruction Publique
A LILLE

Le XXe anniversaire de l'Union Française de la Jeunesse. — Une fête démocratique. — Dans les établissements universitaires. — A l'Hippodrome. — Le Banquet. — Discours républicains.

M. Bienvenu-Martin, ministre de l'Instruction publique est arrivé à Lille, dimanche à onze heures et demie, pour présider la fête du XXe anniversaire de l'Union Française de la Jeunesse.

Bien avant l'heure de l'arrivée du train, la place de la Gare, la salle des Pas-Perdus et les quais sont envahis par une foule de curieux venus pour acclamer l'un des membres du gouvernement.

L'Association des Etudiants de l'Etat, largement représentée sur les quais par de nombreux étudiants, était venue pour saluer M. Bienvenu-Martin.

De nombreuses personnalités se trouvent sur le quai de la Gare en attendant le ministre.

Nous remarquons MM. Vincent, préfet du Nord ; Trystram, Hayez, sénateurs ; Défontaine, Debève, Bersez, députés, le général Lebon, commandant le 1er corps d'armée et son officier d'ordonnance, M. le capitaine Coquelin de l'Isle ; Lyon, recteur de l'Académie de Lille.

Remarqué dans l'entourage des personnages officiels : MM. Paillot, président de l'Union Française de la Jeunesse ; Pérot, Clarinval, vice-présidents ; Rajat, secrétaire général ; Desalle, secrétaire ; Debierre et Mourmant, conseillers municipaux ; M. Labouret, président de l'Union des Etudiants de l'Etat et une délégation de cette association, avec bérets et écharpes, etc., etc.

Le rapide de Paris, dans lequel se trouvait le ministre, qui devait arriver à Lille à 11 h. 15, est arrivé avec onze minutes de retard, dues à l'encombrement de la voie par suite d'un accident survenu à un train de marchandises à Lambres près de Corbehem.

Quatre wagons de marchandises déraillés obstruaient la voie : le train ministériel dut emprunter la ligne de Lens par Libercourt, et, de ce fait, n'est entré en gare de Lille que vers onze heures et demie.

M. Bienvenu-Martin descend accompagné de son directeur chef de cabinet, M. Gauthier et de M. Charlot, délégué de l'Union Française de la Jeunesse de Paris, l'instigateur de la section de Lille.

Toutes les notabilités présentes saluent le ministre et des poignées de main sont échangées. Quelques présentations sont faites et le ministre, avec sa suite, gagne la salle des Pas-Perdus.

De nombreuses personnes qui se trouvaient sur le quai poussent les cris nourris de « Vive la République ! A bas la calotte ! » Les mêmes cris plus enthousiastes ainsi que ceux de « hou ! hou ! la calotte ! » accueillent le ministre à son passage dans la salle des Pas-Perdus, et lorsqu'il apparaît sur le seuil de la gare pour monter en landau.

Dans la première voiture prennent place : le ministre, M. Vincent, préfet du Nord ; M. Paillot, président de l'Union et le général Lebon.

Dans les autres voitures, au nombre d'une dizaine, montent les sénateurs, députés et les autres personnages officiels.

Le cortège se rend directement à l'annexe du Grand Hôtel, rue Faidherbe, où un lunch intime est servi.

A L'ECOLE PRATIQUE D'INDUSTRIE

Il est midi et demi lorsque M. Bienvenu-Martin, suivi de toutes les personnalités présentes remonte en voiture pour se rendre à l'Ecole pratique d'industrie, rue Racine, 9, où les professeurs de l'U. F de la Jeunesse doivent lui être présentés, et où il doit visiter l'exposition des travaux des élèves.

Le passage du ministre dans les rues de la ville soulève un vif mouvement de curiosité et de sympathie et, à certains moments, retentissent, très nourris, les cris de : « Vive la République ! »

C'est dans une salle du premier étage, décorée pour la circonstance, que sont exposés les travaux des élèves.

Un buste de la République, placé sur un piédestal est entouré de trophées de drapeaux et de plantes vertes.

M. Paillot présente au ministre le corps professoral de l'Union.

M. Bienvenu-Martin félicite les professeurs et dit qu'il connaissait déjà de nom cette Union que beaucoup de villes de France envient ; c'est avec joie, dit-il, qu'il constate sa prospérité toujours croissante.

Le ministre visite alors les œuvres exposées, ce dont il se montre très satisfait.

VISITE DES FACULTES

On remonte en voiture pour se rendre aux Facultés de l'Etat.

C'est d'abord à la Faculté des Sciences, place Philippe-Lebon, que le ministre s'arrête.

Dans une salle du rez-de-chaussée, M. Lyon, recteur d'Académie, lui présente tous les professeurs de l'Université, du collège Fénelon et les inspecteurs de l'enseignement secondaire et primaire.

M. Bienvenu-Martin, s'adressant au corps professoral lui dit que le gouvernement sait qu'il peut compter sur son dévouement « La loi, a-t-il ajouté, a porté un coup funeste à l'enseignement congréganiste ; le pays a compris que le meilleur enseignement était l'enseignement laïque, le seul capable de donner au pays l'unité de vue, de conviction et de sentiment qui doit régir tous les citoyens. »

Cette déclaration produit une excellente impression.

Le ministre se rend ensuite à pied à l'angle de la rue de Valmy et place Philippe-Lebon sur le terrain où doit s'ériger la future Maison des Etudiants.

M. Labouret, président de l'Association des Etudiants, entouré de plusieurs membres, attendait le ministre. Il le félicite de sa visite et lui présente le livre d'or de l'Association sur lequel le ministre appose sa signature et, très aimablement, s'inscrit comme membre honoraire. Dans une courte péroraison, faite sur un ton sympathique, le ministre félicite le recteur des bonnes relations qui existent entre les professeurs et étudiants de l'Etat ; puis, il ajoute qu'il espère voir bientôt s'élever cette Maison des Etudiants de l'Etat, dans laquelle ces derniers seront heureux de recevoir de ministre de l'Instruction publique qui en viendra faire la prochaine inauguration.

On remonte envoiture et l'on se dirige vers la Faculté de Médecine ou dans une salle plongée dans l'obscurité furent faites des projections photographiques directes en couleur, invention toute nouvelle.

Le ministre et sa suite paraissent enchantés.

Vient alors la visite des Facultés de droit et de lettres situées dans la même rue.

Le ministre est reçu par les doyens de ces facultés, MM. Walh et Dupont qui lui présentent les professeurs.

Le cortège se rend au musée d'archéologie, soit dit en passant, u ndes plus beaux de France — qui se trouve dans la Faculté des lettres.

La visite de ce musée intéresse vivement le ministre.

De nouveau on monte en voiture pour se rendre à la Faculté des Sciences, rue Brûle-Maison où M. Bienvenu-Martin est reçu par M. Dauxam en l'absence de M. Barrois, professeur, membre de l'Institut, qui est retenu à Nice pour l'inauguration d'une maison de la Goutte de lait.

C'est de musée Gosselet situé au premier étage qui est visité d'un pas rapide car l'heure avance où l'on doit arriver à l'Hippodrome.

Les voitures reprennent leur course et passent devant la Faculté de chimie, rue Barthélemy-Delespaul, ou le ministre se contente d'admirer, sans s'y arrêter le superbe bâtiment.

On gagne l'Hippodrome vers 2 heures ou doit avoir lieu le concert.

LE CONCERT

Une foule considérable avait envahi les gradins de l'Hippodrome pour le grand concert qui avait lieu à deux heures, sous la présidence du ministre.

La salle était absolument comble comme aux jours des plus brillantes représentations.

Le ministre entre à deux heures et des acclamations, des ovations éclatent aussitôt de tous côtés, tandis que la musique des Sapeurs-Pompiers, sous la direction de M. Bourelle, joue la « Marseillaise ».

Le ministre prend place sur l'estrade d'honneur. Il a, à ses côtés, le général Lebon, M. Paillot, M. le préfet, M. le recteur Lyon, M. Dassonville, président du tribunal civil, MM. Trystram et Hayez, sénateurs, M. Marcel Chariot, MM. Debève et Desfontaines, Bersée, députés ; M. Combemal, doyen de la Faculté de Médecine ; M. le général Sèves ; M. Crevaux, proviseur au Lycée ; M. Gauthier, M. Aubanel, secrétaire général de la Préfecture ; M. Pérot ; la plupart des professeurs de l'Union française de la Jeunesse ; MM. Lepage, Sarrafier, Bedart, Depoudt, etc. ; MM. de Lauwereyns et Rajat, avocats ; M. Doutrelon de Try, etc., etc.

Cinq discours furent successivement prononcés par MM. Paillot ; Marcel Chariot ; M. Lyon ; M. Kloch, président de l'Association des anciens élèves de l'Union française de la Jeunesse et par M. Bienvenu-Martin.

M .Paillot remercia fort délicatement le ministre d'avoir bien voulu accepter la présidence de cette fête de l'Union Française de la Jeunesse et se félicita que ce ministre soit précisément l'un de ceux dont « l'unité dans la vie républicaine s'impose au respect et à l'admiration de tous ». Puis, M. Paillot, retraça dans ses grandes lignes l'histoire de l'Union Française de la Jeunesse depuis sa fondation qui date du mois d'avril 1885. Il raconte les diverses et rapides étapes de l'Union vers un progrès toujours plus complet et plus éclatant, puisque ces élèves si peu nombreux au début, sont 3,453, aujourd'hui.

Et M. Paillot montra la valeur toute particulière de l'enseignement donné à l'Union Française de la Jeunesse ; enseignement fondé sur la sincérité sur le bonheur qu'éprouvent les professeurs à pratiquer la véritable solidarité de l'esprit.

« Lorsqu'au sortir de l'école primaire, le jeune Français a choisi une profession ou un métier, s'il veut utiliser ce qu'il a appris et recueillir le fruit de son travail antérieur, il doit encore accroître son bagage intellectuel et approprier la science élémentaire qu'il possède à la profession qu'il a embrassée.

S'il a en outre la préoccupation de s'élever à un degré supérieur de savoir, de gravir un des échelons de l'échelle sociale, il doit se perfectionner dans son art et puiser dans un enseignement plus élevé une culture proportionnée à ses facultés intellectuelles.

C'est alors qu'il trouve dans nos cours professionnels une diversité d'enseignement et de spécialisations que l'Etat ne pourrait offrir sans s'imposer de lourds sacrifices.

. . . . . .

Ce qui explique la valeur de notre enseignement, c'est d'abord sa sincérité. Nos professeurs, dames et hommes, sont des personnes de bonne volonté qui savent que nous sommes une mutualité intellectuelle et qui sont heureux, leur tâche quotidienne terminée, de venir partager avec nos élèves les connaissances qu'ils possèdent. Amateurs ou professionnels de l'Enseignement, tous apportent à la cause de l'Instruction populaire un dévouement auquel je suis heureux de rendre ici et en votre présence, Monsieur le ministre, un public hommage ».

Après le discours de M. Paillot, qu'accueillent des acclamations enhousiastes, M. Marcel Chariot prend à son tour la parole.

Il vante l'œuvre de l'Union Française de la Jeunesse. Son enseignement n'est pas seulement utilitaire, il tend aussi à développer les idées de justice sans lesquelles les sociétés démocratiques périclitent.

De ce mouvement, est sorti celui, si républicain, des Universités populaires et toutes ces entreprises généreuses qui cherchent à libérer l'humanité des entraves de l'ignorance.

M. le recteur Lyon, en une éloquente et délicate improvisation, montre le dévouement des étudiants de Lille à l'œuvre de l'Union Française de la Jeunesse : « L'instruction, dit-il, et l'éducation ne sont pas la tâche d'un jour. La République a le grand mérite d'avoir compris cette grande vérité que les anciens proclamaient déjà. Et maintenant l'enseignement s'étend partout, maintenant, l'école règne. Et si l'on a pu dire que le maître d'école nous avait vaincu, on peut affirmer aujourd'hui que l'école nous a relevés.

L'enseignement doit se poursuivre partout et toujours et nos jeunes étudiants de Lille sont bien de cet avis, qui partagent si volontiers leur savoir avec leurs jeunes camarades du peuple, qui passèrent moins de temps à l'école. Et M. le recteur termine son discours très applaudi en affirmant que la devise de l'Union Française de la jeunesse peut être : Par la Science, pour la Patrie !

M. Kloch, président de l'Association des Anciens Elèves de l'Union, prononce à son tour un discours assez long, dont la péroraison est saluée par des applaudissements nourris.

Et M. le ministre prend à son tour la parole.

Discours du Ministre

« — Lorsque les représentants de l'Union Française de la Jeunesse de Lille, du M. Bienvenu-Martin, sont venus me prier avec certains de mes amis républicains, d'assister au XXe anniversaire de l'Union, j'ai accepté avec empressement. Car je suis rempli de respect et d'admiration pour ceux-là qui ont su concevoir une œuvre aussi utile et aussi démocratique, et qui ont su la faire vivre et la faire prospérer.

J'ai reconnu, en votre Union, un enfant de l'Université ; un enfant qui a su s'élever librement et grandir, tout en conservant les méthodes et l'esprit universitaires.

Et cette œuvre que l'Université ne peut, faute de temps, accomplir, cette œuvre qui consiste à faire des citoyens utiles et de bons serviteurs de l'Etat républicain, vous, vous réussissez à la mener à bien ; vous savez apprendre aux enfants les devoirs que, dans un Etat démocratique, ils ne doivent pas ignorer.

Votre enseignement complète, dans toutes les branches, l'enseignement universitaire. Et, en visitant, ce matin, l'exposition de vos travaux d'élèves, je fus agréablement surpris de voir comment, à côté de l'enseignement purement technique et utilitaire, vous faisiez une large place à l'enseignement artistique. »

M. le ministre insiste longuement sur ce point.

« L'Union a compris, déclare-t-il, que les joies si élevées de l'art, ne devaient plus être, au temps présent, réservées à une élite. J'ai été surpris de voir, quel sens artistique révélaient, chez nombre de vos élèves, les œuvres exposées. Le résultat a récompensé les efforts de vos éminents professeurs. »

Et M. le ministre, pour terminer, renouvelle l'expression de son admiration pour le caractère hautement social de l'enseignement de l'Union.

Elle est une magnifique école de solidarité intellectuelle, ou les plus fortunés communiquent généreusement leurs richesses aux autres.

Elle unit par les mêmes liens toute la Jeunesse, sur le terrain de l'Egalité et de la Fraternité, à la Jeunesse des usines à la Jeunesse des Ecoles.

Le discours du ministre est frénétiquement applaudi ; puis M. Bienvenu-Martin décerne, au milieu des acclamations enthousiastes, les récompenses suivantes :

LES RECOMPENSES

Sont nommés officiers de l'Instruction publique. — MM. Deltour, conseiller d'arrondissement à Coulsore ; Petit Delphin, membre de la Société des Sciences de Lille.

Officiers d'Académie. — MM. Omer Bigo, imprimeur à Lille, membre du Comité de l'Union Française de la Jeunesse ; Bougeois, professeur à l'Union Française de la Jeunesse à Cambrai ; Déransart, procureur de la République à Béthune ; Loigre Sapin, professeur de solfège à Lille ; Bavoy, constructeur à Marly ; Biérent, préposé en chef de l'octroi de Maubeuge ; Degrave, vice-président de la Société des Anciens élèves de l'Ecole Monge à Lille ; Labouret, président de l'Union des Etudiants de l'Etat à Lille ; Lebrun, commis principal de la Caisse d'épargne à Lille ; Docteur Mizon, délégué cantonal à Lomme ; Gougeon, répétiteur au Lycée de Lille ; Legrand Emile, suppléant de juge de paix à Hazebrouck.

Mérite agricole, chevaliers. — Pérot, avocat à Cysoing, directeur des cours de l'Union Française de la Jeunesse ; Clarinval, professeur de chimie à Lille, vice-président de l'Union Française de la Jeunesse.

Médaille de bronze de l'Assistance publique. — M. Lepage, président fondateur de « l'Arbre de Noël » à Lille.

Après la distribution des récompenses, eut lieu le concert, qui fut ravissant et eut beaucoup de succès. On applaudit successivement des artistes de valeur : M. Tenesky Lussiez, Mlle Bouchy, violoncelliste au talent souple et riche ; M. O. Lussiez ; sans oublier la musique des pompiers qui prêtait à la fête son concours gracieux.

LE BANQUET

Le banquet présidé, par le ministre, avait lieu le soir, à 5 heures au Grand Hôtel. Ce banquet fut somptueux, cordial et très gai.

Auprès de M. Bienvenu-Martin, avaient pris place à la table d'honneur : M. le général Lebon, M. le préfet, M. le Recteur, MM. Dassonville, Gauthier, Hayez, Bersez, Debève, Desfontaines ; MM. Paillot, Marcel Chariot, Combemalle, Le Gall, trésorier-payeur général ; M. Aubanel, M. le général Sèves ; MM. Debierre, Cliquennois-Pâques ; Mourmant ; M. Lefèvre, professeur à la Faculté de lettres, MM. Dubuc, inspecteur d'Académie ; Crevaux, proviseud du Lycée ; Bertrand, directeur de l'Ecole Baggio ; M. Vaillant, M. Fandot ; MM. Desplechin, Sarralier, Depoundt ; M. Oudart, M. Doutrelon de Try, etc., etc.

Au champagne plusieurs toasts furent portés par M. le Préfet, M. Paillot, M. Bersez et M. Bienvenu-Martin.

LES DISCOURS

M. le Préfet ouvre le feu. Il s'excuse de prononcer un discours « par ces temps de chaleur caniculaire », et commence par remercier le ministre d'avoir bien voulu donner par sa présence une haute marque d'intérêt et de sympathie à l'Union Française de la Jeunesse.

« — Vous savez M. le ministre, poursuit-il, comme elle en est digne. Vous savez que l'Université ne saurait tout faire. Le temps lui manque pour donner l'instruction utilitaire, ce pain de la vie.

L'Etat ne peut tout administrer. Et l'effort des initiatives individuelles est là pour compléter son œuvre et y suppléer. L'Union Française de la Jeunesse vous en donne un exemple éclatant. En cette admirable région du Nord la ténacité, la viguur, la persévérance la volonté triomphent. Il suffit d'avoir une bonne idée pour qu'immédiatement, elle fructifie. Les bourses lui sont ouvertes les bonnes volontés accourent de toutes part ».

Et M. le préfet fait l'éloge de M. Paillot, personnification de nos qualités du Nord ; qui vint en si peu d'années mener à bien une œuvre si considérable. Le discours de M. le Préfet, se termine comme toujours par un toast à M. Loubet.

M. Paillot, après lui, prend la parole. Il adresse éloquemment, au nom de l'Union Française de la Jeunesse des remerciements à toutes les personnes présentes. Il remercie M. Bienvenu-Martin, les ministres de l'Intérieur et de l'Agriculture pour les récompenses accordées aux sociétaires. Il remercie le général Lebon d'être venu prendra part à cette grande fête démocratique. L'instruction militaire tient une large place dans le programme de l'Université. « Nous vous formons, sans tapage, dit-il, des jeunes recrues qui sauront faire leur devoir ».

Il offre enfin au général le concours de l'Union pour des conférences à la caserne.

Il remercie encore M. le préfet, M. le Recteur, les sénateurs et députés présents.

M. Bersez prend ensuite la parole. De son discours, nous extrayons les passages les plus caractéristiques :

« Le grand honneur m'échoit de vous souhaiter la bienvenue au nom de l'assemblée départementale et des parlementaires républicains du Nord.

Cet honneur est aussi pour moi un plaisir, car j'aipu apprécier avec tous les membres du Parlement votre aménité, la cordialité et la sûreté de vos relations, et les rares qualités personnelles qui vous ont permis d'accéder, à force de travail et de volonté, à ces hautes fonctions dont vous vous acquittez avec tant de mérite, de bonne grâce et de dignité républicaine.

. . . . . .

Lille possède une des plus actives Universités de province ; nos villes ont de florissants établissements d'enseignement secondaire ; et dans le plus petit de nos nombreux villages, l'instituteur et l'institutrice laïques multiplient sans compter leurs efforts pour féconder les intelligences, élever les cœurs, et développer la notion du devoir moral, civique et social.

Mais ce n'est là, Monsieur le Ministre, que la partie obligatoire de l'enseignement d'Etat. Cet enseignement n'a pas, chez nous, que des troupes régulières ; il a ses volontaires, qui ont créé un peu partout des œuvres destinées à prolonger et à compléter l'action de l'école dans les jeunes esprits.

Au premier rang des plus puissantes de ces organisations, se trouve depuis longtemps, l'Union française de la Jeunesse.

. . . . . .

Je vous remercie donc, mon cher ministre, d'avoir bien voulu venir consacrer le juste renom de cette œuvre bienfaisante, en l'honneur de laquelle je lève mon verre.

Et je bois à votre administration nettement démocratique, — à l'enseignement d'Etat auquel vous imprimez une impulsion si forte — au gouvernement dont vous êtes aujourd'hui au milieu de nous le vénéré représentant, à la République enfin, à ce régime de liberté, de justice et de progrès, qui appelle de plus en plus les citoyens à la vie des idées, des principes et des sentiments fraternels. »

Toast à M. Bienvenu-Martin

Le ministre est enchanté de l'accueil cordial et chaleureux qui vient d'être fait au représentant du gouvernement républicain. Les gens du Nord sont froids, dit-on ; il n'y paraît pas et c'est une légende comme une autre... L'œuvre qui s'accomplit dans l'Université de Lille est une œuvre magnifique d'émancipation intellectuelle et civique. Le ministre s'est promené aujourd'hui dans tous les établissements universitaires de Lille ; il y a constaté partout, sous l'action directe de M. le Recteur, le dévouement des maîtres et le zèle des élèves.

Et certes, il n'est pas de besogne plus républicaine que celle tentée par l'Union française de la Jeunesse, besogne qui consiste, en quelque sorte, à démocratiser l'enseignement universitaire.

« — Le temps me presse, continue le ministre, je ne veux pas vous parler politique, ce n'est pour vous dire que nous avons pris envers la démocratie française des engagements que nous tiendrons. Nous avons des devoirs à remplir et nous resterons en contact avec ceux qui, dans ce pays, représentent la Rpublique en voulant accomplir le réformes noessaires.

Il me reste à formuler un vœu, c'est que tous ceux qui sont vraiment républicains, ceux qui sont décidés à marcher de l'avant, restent toujours en communauté de sentiments pour le triomphe de la République et du progrès. »

Enfin, le ministre accorde un jour de congé à tous les élèves de l'Université de Lille et quitte la salle du banquet au milieu des plus chaleureuses ovations, pour se rendre à la gare au train de 7 h. 30.

Un concert symphonique, dirigé par M. Bedues, agrémenta de jolie musique le banquet présidé par M. Bienvenu-Martin, dernière manifestation de cette mémorable journée républicaine.

UN FRATRICIDE
à Tourcoing

Les suites d'un « flirt ». — A coups de couteau. — Tué par son frère. — Arrestation du meurtrier. — L'enquête.

Dans la nuit de samedi à dimanche, la rue de Courtrai a été le théâtre d'un drame sanglant qui a causé en ville une vive émotion. Dans une rixe, un jeune homme a, par mégarde, été tué par son frère d'un coup de couteau.

« FLIRT » ET RIXE

Samedi soir, vers 11 heures, Julien Brouck âgé de 25 ans, tisserand, demeurant 22, rue Basse, se rendit chez son frère Charles, âgé de 26 ans, également tisserand, demeurant rue de Courtrai, 292, afin de prendre une leçon de bicyclette.

Lorsque celle-ci fut terminée, les deux jeunes gens se rendirent à l'estaminet Leclercq, situé rue de Courtrai, où se trouvaient déjà plusieurs consommateurs, quelque peu échauffés par la boisson.

Tout en buvant force chopes, les deux frères « flirtèrent » une jeune fille qui était venue passer la soirée avec la cabaretière. Il en fallut pas plus pour que, la jalousie aidat, une discussion s'élevât. Il était environ 11 heures et demie.

Les têtes étaient échauffées ; des mots aigres furent échangées, puis des provocations. Enfin de compte, tout le monde sortit dans la rue et une rixe éclata.

LE DRAME

Charles Brouck était extraordinairement surexcité. Sans trop savoir ce qu'il faisait, il ira de sa poche, un couteau qu'il ouvrit et se mit à frapper à tort et à travers avec violence.

Il aperçut son frère aux prises avec un autre individu ; il s'approcha et frappa plusieurs coups, dans le désir sans doute d'atteindre l'adversaire de Julien, un nommé Jules Cornille, 20 ans, ouvrier teinturier, demeurant 87, rue du Pont-de-Neuville.

Ce dernier fut en effet atteint de plusieurs coups au dos, à l'épaule et au cou. Mais Julien fut également atteint et poussa un cri en même temps que rapidement il se dirigeait vers la maison de son frère Charles. Il fit à peine 80 mètres et s'affaissa sur la chaussée dans une mare de sang. Quelques secondes plus tard il expirait.

APRES LE DRAME

Terrifié par l'acte qu'il venait d'accomplir et complètement dégrisé, Charles Brouck, jeta son couteau et s'enfuit vers sa demeure, tandis que des voisine, attirés par le bruit de la lutte, se portaient au secours de la victime, qu'ils transportaient sur un matelas chez le meurtrier, et allaient prévenir la police.

Le brigadier Martens, de service de nuit, se rendit aussitôt sur les lieux du drame avec deux agents, et fit garder la maison de Charles Brouck, pendant qu'il faisait prévenir M. Delattre, commissaire de police du 2e arrondissement.

Celui-ci arriva bientôt et ouvrit une enquête.

L'ENQUETE

Avec M. le docteur Lagache, qui avait été appelé, M. Delattre, se rendit dans la maison où avait été transporté Julien Brouck.

La blessure de ce dernier fut examinée. M. le docteur Lagache constata à la nuque une plaie pénétrante de 7 à 8 centimètres qui avait causé une hémorrogie très abondante et occasionné la mort presque instantanée.

L'arme du meurtrier fut retrouvée quelques instants plus tard ; c'était un couteau ordinaire, possédant une seule lame mesurant de 7 à 8 centimètres, très pointue et très effilée.

Lorsque la mort de la victime eût été constatée, une voiture d'ambulance fut requise et le corp transporté à l'hôpital civil où l'autopsie sera faite sans doute aujourd'hui.

ARRESTATION DU MEURTRIER

Cependant, par la rumeur publique et en interrogeant certains témoins du meurtre, qui répondirent volontiers aux questions qui leur étaient posées, M. Delattre apprit que le meurtrier était le frère même de la victime.

Des recherches furent effectuées qui amenèrent la découverte de Charles Brouck et son arrestation.

Ce dernier, après son crime, s'était rendu chez lui et était monté se coucher dans sa chambre. Il était encore sous le coup de l'émotion provoquée par la scène dramatique et avait perdu la notion de toutes choses.

M. Delattre le remit entre les mains des agents qui l'amenèrent au poste de police et lui fit subir un interrogatoire.

Charles Brouck, tout d'abord, opposa aux questions qui lui étaient posées, les dénégations les plus formelles ; mais il ne tarda pas à céder et avoua être l'auteur de la mort de son frère. Il avoua également avoir frappé Jules Cornille.

LE BLESSE

Ce dernier, après avoir été atteint, voyant qu'il perdait abondamment le sang par plusieurs blessures, se rendit chez lui, à une vingtaine de mètres du lieu du drame. Il essuya comme il put, le sang dont il était plein, changea de chemise et se coucha.

M. le docteur Lagache, envoyé chez ce dernier, examina ses blessures ; celles du dos et de l'épaule étaient peu graves. Mais Cornille avait été atteint d'un coup de couteau à la nuque qui, si la lame n'avait pas dévié, eût été mortel. Le praticien, après avoir pansé le blessé, l'engagea à se rendre à l'hôpital civil, où il fut admis d'urgence.

DESCENTE DU PARQUET

Après avoir terminé cette enquête sommaire, M. Delattre fit écrouer Charles Brouck. Dimanche matin à la première heure il prévint télégraphiquement le Parquet qui descendra vraisemblablement aujourd'hui à Tourcoing.

Dans la journée, M. Delattre a entendu quelques témoins qui l'ont éclairé sur les circonstances du drame.

Tragique partie de canot à Lille

UN NOYE

Dans l'après-midi de dimanche, un pénible accident a mis en émoi les nombreux promeneurs qui passaient le long du canal entre le Moulin-Rouge et le Pont-de-Canteleu.

Vers 5 h. 1/4, deux jeunes gens âgés d'une vingtaine d'années se présentaient chez M. Guiset, loueur de bateaux et lui demandait un canot pour aller faire, disait-il, une courte promenade sur la Deûle.

Installés de leur mieux dans le bateau et ne sachant pas ramer, ils évoluaient sur l'eau, se dirigeant vers le Pont-de-Canteleu.

A 5 h. 1/2 exactement, ils passaient en face de l'Institut orthopédique, quand soudain par suite d'une cause encore inconnue, le canot chavira et les deux équipiers occasionnels furent précipités dans le canal. Aucun des jeunes gens ne savaient nager, cependant l'un d'eux réussit à grand peine, avec l'aide des promeneurs, de regagner la rive. Tandis que l'autre malgré les prompts secours pour le retirer de sa critique position, coula.

Après vingt cinq minutes d'efforts et de recherches, on le retrouva et il fut amené sur la berge où le docteur Salmon, directeur de l'Institut orthopédique, appelé en toute hâte vint lui donner les soins les plus empressés.

Pendant près de quarante minutes il lui fit des tractions rythmées de la langue, mais tout espoir était perdu, l'asphyxie avait fait complètement son œuvre.

La malheureuse victime de ce tragique accident est un nommé Julien Delbecque, âgé de 20 ans, né à Robecq (P.-de-C.).

Il était employé en qualité de garçon de magasin à l'Epicerie Parisienne, à Lille.

On juge du désespoir des parents du malheureux jeune homme lorsqu'ils apprirent le terrible malheur qui les frappait.

Dernière Heure

La Révolution en Russie

LA SITUATION A ODESSA

Toute la flotte serait en révolte

Odessa, 2 juillet. — Il est impossible de connaître l'exacte vérité ; les autorités refusent de communiquer aucun renseignement. Les marins révoltés du « Kniaz-Potemkine » ont bien été transportés, dit-on, sur un autre vaisseau de guerre, mais les deux navires restent dans le port où la rade et le bruit persiste à courir qu'une partie des marins sont toujours en état de rebellion.

On télégraphie de Washington :

Le consul des Etats-Unis à Odessa télégraphie que la flotte est en révolte. Deux cuirassés sont à Odessa. L'un d'eux est le « Kniaz-Potemkine ».

On télégraphie de l'agence Havas :

Odessa, 2 juillet. — Les rumeurs les plus contradictoires règnent en ville. La population est très inquiète. Les matelots du « Kniaz-Potemkine » ont été transférés à bord d'un autre cuirassé et le reste de l'escadre est parti pour la haute mer.

On ne se rend pas compte du but de cette manœuvre et il est impossible d'obtenir des renseignements ».

Ce qui reste acquis, c'est que deux navires, inabordables d'Odessa, le « Pobiedonotzeff » et le « Kniaz-Potemkine » sont seuls en rade.

De l'escadre de l'amiral Krieger, pas de nouvelles ! Elle a quitté depuis quarante-huit heures Odessa et les derniers télégrammes de Sébastopol ne font pas mention de son arrivée.

Une dépêche d'Odessa donne les détails suivants :

Hier, le « Georgi-Pobiedonotzeff » arriva et s'approcha du « Kniaz-Potemkine ». Les deux navires communiquèrent et s'approchèrent de conserve du môle. Vers cinq heures, le premier de ces bâtiments entra dans le port et le second reprit la haute mer.

A six heures, un quartier-maître du « Georgi-Pobiedonotzeff » accompagné de six matelots, débarqua en ville et se rendit auprès du commandant de la place à qui il déclara que l'équipage avait pris fait et cause pour les révoltés du « Kniaz-Potemkine ».

Les officiers du « Georgi-Pobiedonotzeff » ont été débarqués à terre sur la rive de la baie d'Odessa opposée à la ville. Le second se brûla la cervelle.

INQUIETUDES TSARISTES

Pétersbourg, 2 juillet. — Dans la capitale russe, le public n'ajoute pas foi aux déclarations officielles relatives au « Kniaz-Potemkine ». C'est dire que l'inquiétude est toujours vive dans les milieux tsaristes.

Dans les milieux politiques, on considère la situation comme très alarmante, mais on ne pense pas, cependant, que la Russie soit à la veille d'une révolution générale et sanglante. On croit plutôt que le gouvernement comprendra la nécessité économique, qu'il doit avoir à se transformer lui-même.

REVOLTE DES RESERVISTES

Grève générale des métallurgistes à Pétersbourg. — Etat de siège dans les ports.

Pétersbourg, 2 juillet. — Les scènes suscitées par la mobilisation et dont nous avons parlé se renouvellent.

Refusant de partir, les réservistes ouvriers du quartier de Viborg auraient mis au pillage une partie de la banlieue.

La grève générale de la métallurgie a été déclarée à Pétersbourg comme protestation contre la mobilisation. Les journaux publient une note officieuse annonçant que 1,200 réservistes seulement sont mobilisés ; les comités grévistes décident de continuer le mouvement contre la mobilisation.

L'état de siège existe à Libau, Cronstadt, Sébastopol, Nicolaïef.

TUERIES EN POLOGNE
REVOLTE DE MARINS A CRONSTADT

Pétersbourg, 2 juillet. — Il est confirmé que le sang a de nouveau coulé à Varsovie et à Lodz et que le feu a été mis, dans la capitale polonaise, à de nombreuses maisons. Mais la censure fonctionne là comme ailleurs aujourd'hui, et il est fort difficile d'avoir des détails.

On ne communique rien non plus à l'amirauté sur les événements de Cronstadt et de Libau. Cependant, un officier attaché au ministère de la marine déclara à l'un de nos confrères, dans la soirée, qu'il avait de bonnes raisons de penser que les équipages s'étaient insurgés, sur sept navires, à Cronstadt.

LA GUERRE
Russo-Japonaise

LES NEGOCIATIONS DE PAIX
Nominations des plénipotentiaires

Washington, 2 juillet. — M. Roosevelt communique que la Russie et le Japon lui ont notifié qu'ils ont nommé des plénipotentiaires qui se réuniront aussitôt que possible après le 1er juillet.

Ces plénipotentiaires ont reçu pleins pouvoirs pour négocier et conclure un traité qui sera soumis à la ratification de leurs gouvernements respectifs.

Les plénipotentiaires seront, pour la Russie : MM. Mouravief et Rosen ; pour le Japon : MM. Komoura et Takahira.

PROCESSION ET DRAPEAU ROUGE

Bergerac, 2 juillet. — La procession des trois pardisses de la ville, précédée par l'évêque de Périgueux, sortit aujourd'hui. Le maire avait pris un arrêté autorisant les manifestations. Le groupe de la Libre-Pensée suivit la procession à une distance de cent mètres. Les libres-penseurs, précédés de bannières rouges et entourés de gendarmes à cheval, suivirent la procession sans incident.

ELECTIONS IMPOSSIBLES

Béziers, 2 juillet. — Des élections municipales devaient avoir lieu aujourd'hui à Rougan, mais le bureau n'ayant pu être formé, le scrutin a dû être ajourné.

LE CONGO BELGE

Bruxelles, 2 juillet. — La Fédération des cercles coloniaux célébra aujourd'hui le 20e anniversaire de la proclamation de l'indépendance du Congo. Le roi Léopold déclara que la Belgique devait s'efforcer de participer dans la mesure de son modeste rôle au remarquable mouvement politique mondial qui s'affirme aujourd'hui et s'impose de plus en plus impérieusement. En créant l'Etat du Congo, Léopold dit qu'il voulut que le nouvel Etat pût être utile à la cause de la civilisation.

TRAGIQUE FETE-DIEU

Auch, 2 juillet. — A l'occasion de la Fête-Dieu, le clergé avait organisé une procession dans la cathédrale et établi un reposoir dans le parvis faisant face à la place de la République. Au cours de la cérémonie, le feu a subitement pris à un autel improvisé qui a été entièrement consumé. Le clergé et les fidèles, saisis de panique, ont interrompu la cérémonie et la plupart se sont enfuis précipitamment. Il y a eu plusieurs blessés.

M. RUAU A NOGENT

Nogent-le-Rotrou, 2 juillet. — M. Ruau, ministre de l'agriculture, après avoir visité le concours hippique, présida un banquet de 250 couverts. Le ministre félicita les éleveurs percherons. Il ajouta : « Le paysan français est rebelle à certaines idées subversives et belliqueuses. Le gouvernement, dit-il, s'efforce de maintenir la paix, tout en maintenant la dignité de la France ; mais, pour avoir la paix, il faut avoir une armée forte et respectée. La prospérité de l'agriculture est instamment liée à la paix, et capable de nous y maintenir. Restons donc amis de l'agriculture et de la paix. »

Les Courses d'aujourd'hui

Voir notre VIE SPORTIVE

Pronostics des journaux paraissant à Paris ce matin.

De la PETITE REPUBLIQUE : — 1. *Ec. Vanderbilt*, Perle Rose. — 2. *Kioto*, Le Souvenir. — 3. *Priscilla*, La